

Communiqué de presse

PR 05/2015

11 mai 2015

Harlem Désir, Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes en visite au EASO

Aujourd'hui, M. Harlem Désir, Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes a rendu visite au Bureau Européen d'Appui pour l'Asile (EASO) ou European Asylum Support Office (EASO) pour discuter du travail de l' EASO vis-à-vis du développement du Régime d'Asile Européen Commun et de son rôle dans la cadre du [plan d'action en dix points sur la migration](#) et de la [déclaration du Conseil européen du 23 avril 2015](#). En outre, à l' EASO, M. Désir a pris part à un déjeuner de travail avec un certain nombre d'acteurs majeurs dans le domaine de l'asile et des migrations.

Au cours de sa visite, M. le Ministre Harlem Désir a rencontré le Directeur Exécutif de l' EASO, Dr Robert K. Visser. Ils ont examiné la variété d'outils et d'activités mis en œuvre par l' EASO pour l'accomplissement de ses tâches. Il s'agit entre autres de : la formation et les outils de formation du régime commun d'asile (l' EASO a formé plus de 7 000 agents responsables de l'asile et de l'accueil au cours des 3 dernières années), la qualité de la procédure d'asile et les informations sur le pays d'origine (COI); l'appui opérationnel de l' EASO, sur le terrain, au sein des Etats membres (en particulier, ses missions en Italie, Bulgarie, Grèce et à Chypre); le soutien du EASO aux pays tiers (i.e. Etat non membre) et le système national d'alerte avancée et de préparation préalable de l' EASO (EPS) (en utilisant ce système, l' EASO fournit une évaluation des risques causés par l'afflux de demandeurs d'asile en provenance des pays tiers).

Par ailleurs, au EASO, M. Harlem Désir a participé à un déjeuner de travail en présence d'un certain nombre d'acteurs majeurs impliqués dans le domaine de l'asile et des migrations.

Le Directeur Exécutif de l' EASO a remercié M. le Ministre Désir pour la participation active de la France dans les travaux et activités de l' EASO. De plus, il a souligné qu'à la suite du plan d'action en dix points sur la migration et de la déclaration du Conseil européen, l' EASO était prêt à utiliser tous les outils à sa disposition pour susciter un changement immédiat et améliorer la situation en Méditerranée. L' EASO est déjà en train de travailler avec les Etats membres, la Commission Européenne ainsi que d'autres agences européennes sur la mise en œuvre de ces mesures, en particulier celles liées au traitement commun des demandes d'asile et à la lutte contre les réseaux de passeurs.

M. le Ministre Harlem Désir a réaffirmé "l'engagement politique de la France dans la région méditerranéenne, déterminante pour la paix et la sécurité à la fois en Europe et en Afrique du Nord, et le soutien de la France pour des solutions durables et globales face aux questions migratoires en Méditerranée" [...] Dans ce contexte, le rôle de l' EASO en tant qu'agence européenne de soutien, à l'heure où de nombreux pays font face à une pression croissante en terme de migrations, est crucial et devrait être reconnu".

Pour toute autre information, veuillez contacter le Bureau européen d'appui en matière d'asile (M. Jean-Pierre Schembri) à l'adresse suivante: jean-pierre.schembri@easo.europa.eu